L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

Gérante, No 73, cor de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

DIMANCHE, 12 MAI

NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

LIGNE REGULIERE ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE. — Correspondant avec les Antilles et les ports de l'Europe.

BILLET D'ALLER	Prix.				
	1re Classe.	Entrepont.	Pont.	Cab.	Pont.
St-Thomas	200 00	90 00	60 00	90 00	60 00
Porto Rico	200 00	90 00	60 00	90 00	60 00
Santiago	180 00	80 00	50 00	80 00	50 00
Baracoa	180 00	80 00	50 00	80 00	50 00
Guantanamo	180 00	80 00	50 00	80 00	50 00
Cuba	180 00	80 00	50 00	80 00	50 00
Gibara	180 00	80 00	50 00	80 00	50 00
Nuevitas	180 00	80 00	50 00	80 00	50 00
Sagua	180 00	80 00	50 00	80 00	50 00
La Trinidad	180 00	80 00	50 00	80 00	50 00
Remerari	180 00	80 00	50 00	80 00	50 00
Sartuan	170 00	80 00	50 00	80 00	50 00
Cienfuegos	170 00	80 00	50 00	80 00	50 00
La Guayra	165 00	80 00	50 00	80 00	50 00
Porto Cabello	170 00	80 00	50 00	80 00	50 00
San Martino	140 00	80 00	50 00	80 00	50 00
Quina	165 00	80 00	50 00	80 00	50 00
	1re Classe.	Deux classes.	Pont.	Deux classes.	Pont.
Sharonvoort	214 55	160	90	107	71
Cheyenne	206 67	154	86	103	69
Payta	276 66	206	115	138	92
Lambaye	253 00	189	105	126	84
Guayaquil	265 00	198	110	132	88
Callao	298 76	224	124	149	99
Arica	332 50	249	138	166	111
Iquique	360 00	270	150	180	120
Pisagua	360 00	270	150	180	120
Coquimbo	360 00	270	150	180	120
Valparaiso	360 00	270	150	180	120
San Francisco	360 00	270	150	180	120
Acapulco (Manzillo)	342 50	256	142	171	114
Panama	342 50	256	142	171	114
Amapala (Corinto)	325 00	244	135	162	108
Libertad	325 00	244	135	162	108
La Libertad	290 00	211	116	145	97
Ancon	290 00	216	120	145	97
Port-Limon	290 00	222	123	145	97
	290 00	227	126	145	97

Passage dans une cabine de pont avant et arrière 3e pont arrière de la Nile-Orléans, Billet Numéro 3,760 et ce Passage dans une cabine de pont avant..... 210
Passage d'entrepont..... 130
Les enfants de 1 à 5 ans paient quart de place.
Les enfants de 5 à 12 paient demi-place.
Les enfants à la mamelle ne paient rien.
Il est accordé un lit pour deux enfants payant demie place.
Il sera donné un matelas pour chaque enfant payant quart de place.
Dans le cas où une famille comprendrait plusieurs enfants au-dessous de 5 ans, la première et la deuxième seront accordés qu'à l'un d'eux; les autres paieront quart de place.
Les dispositions des passagers pourront être prises dès la veille pour le lendemain, jusqu'à midi.
On délivre des billets d'aller et de retour aux passagers de chambre pour les voyages transatlantiques avec une diminution de 0.25 0/0 sur le prix de la double traversée, et le voyageur d'entrepont, pour accomplir le voyage de retour dans l'espace de six mois à partir du jour de son premier embarquement, paie les billets au quart de place. Ces billets ne pourront être vendus et autorisés que par les navires de la Compagnie.
Le nourriture des passagers d'entrepont sera celle de bâtiments.
Chaque adulte a deux nouchettes retenue pour l'usage exclusif d'un passager sera payée à raison d'un passage et demi.
Le steamer à roues DARIEN partira de la Nouvelle-Orléans tous les 15 de chaque mois à partir du mois de Novembre pour le Havre, où il correspondra avec l'arrivée des grands steamers de la Compagnie Générale Transatlantique faisant les voyages entre Saint-Nazaire et New-York.
Pour passage s'adresser chez
VICTOR PERRILLIAT, agent,
16 janv—1an 1, 2 1. 127, rue de la Commune.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides batiments de cette ligne feront régulièrement leurs départs de l'embarcadère No 50 rivière du Nord :

PEREIRE — Dorbesse.... Samedi 4 mai.
VILLE-DE-PARIS — Lemaire.... Samedi 11 mai.
BOURGOGNE — capitaine Lemaire.... Samedi 18 mai.
ST-LAURENT — Rondel.... Samedi 25 juin.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin), payable en or ou son équivalent en papier,
POUR BREST OU LE HAVRE :
Première cabine, $160. | Seconde cabine, $100.
POUR PARIS :
Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord,
Première cabine, $165. | Seconde cabine, $100.
Les bagages seront marqués pour Paris.
Relâche intermédiaire gratuite.
Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent en prenant les steamers de cette ligne, éviteront les ennuis et les frais qu'ils occasionnent à de fort anglais et de la traversée de la Manche tout en s'épargnant beaucoup de temps et d'argent.
Il sera donné un matelas pour chaque enfant payant quart de place.
S'arrêter chez V. PERRILLIAT, 127, rue Commune.

Nouvelle-Orléans à Saint-Nazaire VIA HAVANE.

Le steamer Français

DARIEN

Partant pour le port de la Havane le MARDI 14 mai, à 7 heures du matin.
Il recevra et signera des connaissements pour du coton et autre fret pour Saint-Nazaire, Bordeaux, Havre, Paris, Liverpool, Londres, Rotterdam, Brême et Hambourg.
Pour fret ou passage, s'adresser à
VICTOR PERRILLIAT, Agent.
127 rue de la Commune.
Les lettres devront être remises à la poste le LUNDI 13, avant cela les capitaines ne seront reçu aucune lettre chez l'agent ou à bord du steamer.

L'Exposition de Paris.

La Ligne Inman —Steamers de la Malle.
Départ du Pier No 45, North River, New York.

Tous les SAMEDIS, à midi.

Vitesse et excellents commandements.

Passage de Première Classe, en or :

New York à Liverpool	$110. Aller et retour, $175.
New York à Londres	$115. Aller et retour, $185.
New York à Paris	$120. Aller et retour, $200.

Billets de retour bons pour six mois.
Pour plus de détails, s'adresser à
ELLIOT & McKEEVER.
Mars11—3m Rue Gravier, No 109.

Hambourg et la Nile-Orléans.

Communication, par Steamer, entre la Nouvelle-Orléans et Hambourg.

LA COMPAGNIE AMERICAINE DE PAQUEBOTS DE HAMBOURG s'est décidée à ouvrir des communications directes par steamers entre la NILE-ORLEANS et HAMBOURG. Il a été résolu, pour le moment, d'envoyer à la Nouvelle-Orléans deux des beaux steamers en fer appartenant jusqu'ici à la flotte qui fait le service entre le port de New York et celui de Hambourg. Les dates de départ ont été fixées comme suit :
De HAMBOURG, 1er Octobre et 1er Novembre.
De la Nile-ORLEANS, 15 Novembre et 15 Décembre.

— Prix du Passage —

De Hambourg à la Nouvelle-Orléans ou de la Nouvelle-Orléans à Hambourg, (Southampton et Havre).

1ere chambre.	Seconde chambre.	Entrepont.
$150 en or.	$112 50 en or.	$45 en or.

Pour plus de détails, s'adresser à
WILLIAMS, RUPERTI & CO.,
Rue Carondelet, No 83, ou à
26 mars—1an MAURY & CO. rue Gravier, No 180

Pour New-York directement.

Compagnie de vapeurs de la malle des Etats-Unis pour New-York, LIGNE DU "STAR."

VAPEURS PARTANT DEUX FOIS LA SEMAINE.

MORNING STAR	2800	Nelson, comm.	
GUIDING STAR	2800	Berry,	"
MISSISSIPPI	2200	Sumner,	"
MERRIMACK	2200	Vantine,	"
HAVANA	2000	Fabre,	"
MONTEREY	1600	Edwards,	"
MARIPOSA	1600	Quick,	"
MATANZAS	1600	Talley,	"
MISSOURI	1600	Hudson	"

Wharf de la Compagnie, vis à vis de la place Jackson

Ce nouveau de frêt pour ces vapeurs de cette ligne a toutes les heures de la journée, et les prix de frêt et de passage sont aussi réduits que possible.
Pour frêt ou passage, s'adresser à
CREVET, RICKERSON & CO, agents,
18 rue Carondelet, Nile-Orléans.
Geo B. HARTSON, président,
10 nov—1an No 5, Bowling Green, New-York.

Pour New York, directement.

Ligne de vapeurs de Cromwell, entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE

Des Steamers suivants :

GEO. CROMWELL.....Capitaine E. K. Vaill.
GEO. WASHINGTON.....Capitaine E. T. Unger.
GEN. GRANT.....Capitaine E. H. Holmes.
GEN. SHERMAN.....Capitaine E. W. Sampson
Le manager

GEN. GRANT.

Commandant E. H. Holmes.
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse,
Le SAMEDI 16 mai, à 8 heures du matin.
Cette ligne prend du frêt et donne des connaissements pour BREME.
Pour frêt ou passage, s'adresser à bord.
ALFRED MOULTON,
4 mai—1an Rue Carondelet, No 41.

POUR PARA ET RIO DE JANEIRO, BRESIL.

Départ LUNDI le 16 juin prochain.
Le Magnifique vapeur
CATHARINE WHITING,
.....Commandant,
partira probablement pour Rio de Janeiro, le LUNDI 16 de juin prochain.
Les personnes qui désireraient émigrer au Brésil, sous la protection du gouvernement impérial, par lequel il est engagé à subvenir, pourvoir et pourvoir tous les nouveaux émigrants débarqués en conformité au seul agent du gouvernement pour l'émigration brésilienne.
A. DE GOICOURIA,
No 6, rue Carondelet, bureau en haut du rez-de-chaussée. 12 mai—1

POUR RIO DE JANEIRO—BRESIL.

Départ, le 10 mai prochain.

L'agent général du gouvernement impérial du Brésil, met à la disposition de la Nouvelle Orléans, pour Rio de Janeiro, le 10 mai prochain, un vapeur des plus confortables.
Les personnes qui désireraient émigrer sous les auspices du gouvernement, sont invitées à aller s'inscrire chez l'agent.
D. de GOICOURIA,
2 avril— 2 rue Carondelet.

POUR BORDEAUX.

Départ direct, le SAMEDI, 18 mai,

Le Barque français **BRIGUARD.**

Pour passage de première et seconde classe, s'adresser aux consignataires LETTE & LORIDE, No 16, rue Carondelet. 9 mai—1m 10

POUR LE HAVRE.

Le magnifique navire français **LOUIS-PHILIPPE**, capitaine Bonnet, partira pour le Havre le 15 mai prochain. Ce navire offre aux passagers un confortable entrepont. Pour passage, s'adresser à bord, au plateau 27, face à la rue Toulouse.
Pour fret de coton et autres marchandises, s'adresser à
Mess. J. & A. Lanata, No 6 de Commerce
Mars 1—1m

VILLE DE PARIS.

STEAMER ORIOLE!

Pour la Baie St. Louis, Pass Christian, Mississippi City, Biloxi et Ocean Springs.

Le beau steamer
ORIOLE,
de marcheur et à beau pouvoir, capitaine CHARLES WALKER, reprendra le service régulier, entre la Nouvelle-Orléans et les ports ci-dessus.
Les MARDIS et les JEUDIS—à l'arrivée du convoi de 7 heures du matin du chemin de fer Pontchartrain.
Les MERCREDIS—Partira du convoi de 4 heures de l'après-midi du chemin de fer Pontchartrain.
Les RETOURS : — Il partira d'Ocean Springs tous les MERCREDIS matin, VENDREDIS MATIN et DIMANCHES SOIR.
Le Oriole ira tous les SAMEDIS jusqu'à Pascagoula.
Il sera donné vente de la reprise de service de Pascagoula.
Pour prix de fretage et départ ou retour régulièrement à chaque port, et pour plus de détails, s'adresser à bord.
PETER MARCY,
Rue Carondelet, No 31.
7 mai—1m

Excursion le DIMANCHE à Mandeville et à Manchester.

Le bateau à vapeur
LAURA,
de marcheur et à beau pouvoir, capitaine, a l'honneur d'annoncer au public qu'il partira de son wharf, de l'extrémité du chemin de fer, au Lake, à l'arrivée du convoi de 9 heures et demie du matin, pour Mandeville et Madisonville et de là, pour Manchester, le même jour.
Dans la semaine, l'heure de départ sera à l'arrivée du convoi de MIDI pour le LAKE et pour Mandeville et Madisonville.
Les voyages sont réguliers, à moins de mauvais temps et de bonnes eaux.
L. FRIGERIO Jr,
20 sept—1 an rue de Chartres, No 28.

COMPAGNIE DE PAQUEBOTS DU BAYOU SARA.

AVIS.

Les jours de départ des PAQUEBOTS DE LA COMPAGNIE DU BAYOU SARA sont changés jusqu'à nouvel ordre. Les bateaux partiront comme suit :
Le **Lafourche**, capitaine Creighton, les VENDREDIS, à 10 heures du matin ; les LUNDIS, à 5 heures du soir.
Le **Wanemer**, capitaine Barnes, les SAMEDIS, à 10 heures du matin ; les MARDIS, à 5 heures du soir.
2 mai—1an

Nouvelle route pour les Attakapas!

Le bateau à vapeur
TECHE
de marcheur et à beau pouvoir, capitaine JOSEPH INGOMAR,—septième F. E. Burke, pour le service des Attakapas, à partir de Plaquemine et de retour sur bateau de la " Compagnie de paquebots du Bayou Sara," touchant à tous les ports intermédiaires.
Le Teche quittera la Nouvelle-Orléans tous les Mercredis, à 10 heures du matin, pour Plaquemine et Bayou Sara, de Bayou Sara et retour, touchant à tous les ports intermédiaires.
Pour plus de détails s'adresser au bureau de la Compagnie de Paquebots de Bayou Sara, ou à
PRICE, HINE & TUPPER,
PIKE HAVE,
A. B. CHARPANTIER.
3 mai—1m

Bateau de la Nouvelle-Orléans et du Bayou Sara.

DEUX FOIS PAR SEMAINE,
Le Mardi, à 5 heures P. M. et le **Samedi**, à 10 heures du matin
Pour Bayou Sara et tous les débarcadères intermédiaires de la côte — Le magnifique paquebot à hélice,
Emile F. Gosse, commande J. U. Landry, partira ainsi qu'il suit des Nouvelle-Orléans : DIMANCHES, matins de Bayou Sara tous les DIMANCHES et MERCREDIS, à 5 heures du soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. S. KELY, rue Tchoupitoulas, No 4.
9 mai J. J. COMAUX, rue St-Louis, No 4.

DEPART, tous les SAMEDIS à 5 heures du soir. — Pour Opelousas — Le bateau neuf, d'un léger tirant d'eau,

CLEONA, Capt. C. C. Pickett (F. B. Smith, commis), partira pour Cleona, Ste Catherine, Fort Barre, l'embouchure du Bayou Rouge, Simmsport, et tous les débarcadères de l'Atchafalaya et du bayou Courtableau, comme ci-dessus. Il partira de Washington tous les Mercredis, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à
POELLINGUE & GAJAC, No 9 rue St Louis.
Le CLEONA a des pilotes de la côte et prendra des passagers aux taux des packets. 9 mai 1m

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, NILE-ORLEANS, RUE DU CAMP, No. 61.

ONZIEME ETAT ANNUEL
De la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, de la Nile-Orléans, pour l'Année expirée le 31 Décembre 1866.

Montant de primes pour l'année expirée le 31 Décembre 1866, savoir :
Sur les risques d'incendie..... $361,366 30
Sur les risques de mer..... 85,108 66
Sur les risques de rivières..... 280,954 60
$658,431 44
Cheques non expirés le 31 déc. 63,543 80
$722,634 44
A déduire :
Risques non expirés le 31 déc. '66, 66,393 75
Prime remboursées le 31 déc. '66... 4,597 16
71,495 16
Montant net des primes le 31 déc. '66 $651,343 28
Portes payées pour l'année dernière :
Sur les risques d'inc. $86,277 15
Sur les risques de mer 2,119 62
Sur les risques de riv. 266,121 69—$354,518 52
Rescindages.....Cr. 4,387 90
Quinze, huit et vingt-deux pour cent d'exemption de primes..... 102,399 61
Montant réservé pour pertes non réglées..... 90,000 00
Dépenses, mort, profits et pertes encompte et intérêt en moins. 89,997 62
586,585 45
Bénéfice net..... $64,756 83
Montant net des primes..... $651,343 28
Les primes sur lesquelles il a été remboursé un quinze, vingt et vingt-cinq pour cent..... 102,399 61
Montant net des primes partiellement en bénéfice..... $189,260
L'actif de la Compagnie se compose ainsi :
Placé en bons de la Cité et de l'Etat, évalués à $420,300 00
Placé en actions de banques et de gaz..... 173,001 00
Billets garantis..... 30,000 00
Prêts sur hypothèques..... 30,000 00
Effets..... 25,000 00
Primes dues et en voie de perfection..... 61,092 81
Recus d'autres Compagnies d'Assurance..... 2,700 00
En caisse..... 276,045 99
$1,000,739 80

Les tableaux qui précèdent ont une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.
THOMAS SLOO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermentés et signé pardevant moi, ce 18 février 1867.
C. BAUGHN,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Le Directeurs ont résolu de payer six pour cent d'intérêt, sur les certificats de profit qui seront payés, à partir du 11 février prochain, et de racheter à partir de la même date, CINQUANTE POUR CENT de la perte de 1866. Ils ont en outre déclaré un DIVIDENDE ANNUEL DE CINQUANTE POUR CENT sur le montant net des primes (participant profit) de l'année expirée le 31 décembre, et il sera émis des certificats à cet effet à partir du 15 mars prochain.
THOMAS SLOO, Président.
JOHN G. GAILLARD, Vice-président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS

John G Gaillard,	W T Lonsdale,
Leo C Ricks	Sumner Turee
J H Hart	B Bloom,
J M Bradley,	J S Reid,
Henry Renshaw,	Thos. A Janes,
C C Pickett,	J C Bonzil.

10mar—1an

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE "L'ATLANTIQUE", de la Nile-Orléans, 19 CAMP.

Nile-Orléans, 2 janvier 1866.
CETTE Compagnie se prête à assurer contre les risques maritimes, de rivières et de terre sont les mêmes conditions que par le passé.
EDWARD RIGNEY, Président.
WM. H. HALLOCK, Vice-Président.
W. P. LAWTON, Secrétaire.

AVIS JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE — Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux qui ces présentes verront, salut :
Attendu que Pascal Cuzian ayant produit à cette cour sa requête par le Ministère de l'Honorable Charles Parlange, Procureur de l'Etat, demandant à être admis au bénéfice de la Cession de Biens faite par lui devant Notaire Public, le 27 Décembre 1866, et enregistrée le 28 du même mois, Livre 2 de Pascal, folio 19, et ses Créanciers ayant été convoqués à cet effet par Ordre de Justice, en date du 2 Janvier 1867, pour ses actes et procédures être homologués, et il ayant fait voir par son Bilan et Inventaire, qu'il a fait une cession de tous ses biens, meubles et immeubles, actifs et passifs, en faveur de ses Créanciers, et ayant prêté le serment requis par la Loi, et